



**Schumacher Jean-Daniel, Gamba Marc-Antoine**

Initiative cantonale - Pour une présentation sans équivoque de la quantité de sucres rapides présents dans les denrées alimentaires

Cosignataires : 34

Réception au SGC : 21.10.19

Transmission au CE : \*21.10.19

## Dépôt et développement

### Sucre et obésité

Dans le monde, 1 milliard de personnes souffrent de surcharge pondérale. Selon l’OMS, c’est l’épidémie du 21<sup>e</sup> siècle. En Suisse, la proportion de la population obèse est de 10 %, celle des personnes en surpoids de 41 % (OFSP, rapport sur l’obésité).

A son origine, la surconsommation de sucres est considérée comme un facteur de première importance. S’entendent par sucre les sucres rapides, soit les mono- et disaccharides, molécules qui sont rapidement absorbées au sein de l’organisme. L’OMS préconise une consommation de sucre journalière de 50 g alors qu’actuellement, la consommation moyenne de sucre en Suisse est de 110 g (Union Suisse des Paysans).

### Excès pondéral et morbidité

L’excès pondéral fait partie des causes principales du développement de nombreuses pathologies dont certaines maladies cardiovasculaires, du diabète de type II et de certains types de cancers. Les trois quarts des personnes diabétiques et les deux tiers des patients hypertendus sont en surpoids.

Selon l’OFSP, les coûts directs et indirects générés par l’obésité ont augmenté de 2.648 milliards de francs en 2002 à 7.990 milliards de francs en 2012. La surcharge pondérale et l’obésité touchent toutes les couches de la population, principalement les gens issus de milieux socio-professionnels moins favorisés et les 19 % des enfants.

### Le rapport de l’individu au sucre

Les sucres rapides consommés par un individu sont rapidement métabolisés et absorbés par le tract intestinal. Ils apparaissent au sein de notre circulation sanguine sous forme de glucose. Il est reconnu que le glucose stimule, au sein du système nerveux central, les mêmes centres de récompense que le font les substances telles que la nicotine, la cocaïne ou d’autres drogues.

### Lisibilité et compréhensibilité des notices attestant de la composition des denrées alimentaires contenues dans les emballages

Dans son rapport sur la santé de l’OFSP de 2017, il est mentionné que les 68 % de la population déclaraient faire attention à certains aspects de leur alimentation. Cette attention est moins fréquente chez les hommes (63%) que chez les femmes (73%). Les notices figurant sur les emballages ne sont, pour la plupart, que compréhensibles aux personnes qui ont des connaissances de base en chimie organique. Il en découle que la majeure partie de la population n’est pas au clair sur la

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d’Etat (5 mois).

quantité de sucre présente dans les denrées alimentaires d'autant plus que les sucres rapides peuvent se présenter sous différentes formes et compositions.

Considérant :

- > l'évolution de l'épidémie des cas d'obésité, de surcharge pondérale et de diabète depuis quelques décennies en Suisse et dans le monde
- > les recommandations de l'OMS concernant la consommation quotidienne de sucres
- > l'impact de la surconsommation de sucres sur la genèse de maladies non transmissibles
- > l'impact des maladies évoquées ci-dessus sur les coûts globaux de la santé
- > le caractère addictif de la consommation de sucre
- > la nécessité d'informer de manière compréhensible le consommateur à des fins de prévention

et se fondant sur les art. 69 al. 1 let d LGC (RSF 121.1) et 160 alinéa 1 de la Constitution fédérale, les auteurs de cette motion demandent au Gouvernement fribourgeois de transmettre à l'Assemblée Fédérale une invitation à édicter, dans le cadre de la loi et l'ordonnance sur les denrées alimentaires, un acte juridique approprié notifiant la nécessité d'informer le consommateur sur la teneur en sucres rapides inclus dans tous les aliments préfabriqués et préemballés, en veillant à ce que celle-ci puisse être visualisée et comprise sans équivoque par chaque consommateur, quel que soit son niveau de formation et de son âge. La présentation de la quantité de sucre pourrait par exemple prendre la forme schématisée d'un nombre de sucres en morceaux.

---